



## VILLE DU PUY EN VELAY

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL du mercredi 10 avril 2024

#### Délibération n° 14

L'an deux mille vingt quatre, le dix avril à 19 h 30, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni Salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de Madame Caroline BARRE.

Date de la Convocation :  
jeudi 04 avril 2024

#### Étaient présents :

Madame Caroline BARRE, Monsieur Jérôme EYNARD, Madame Michelle MICHEL, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Madame Marlène LASHERME, Monsieur Guy CHOUVET, Madame Catherine CHALAYE, Madame Colette CHASSAGNE, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Stéphane CLABAUX, Madame Marie MARQUARDSEN, Madame Emmanuelle VIALANEIX, Madame Maryline BRUN, Monsieur François CHATAING, Monsieur Quentin PETIT, Madame Mathilde BOURGIN, Madame Michelle CHAUMET, Monsieur Fabien SURREL, Madame Celline GACON, Monsieur Laurent JOHANNY, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS, Monsieur Jean-Williams SEMERARO

Nombre de conseillers en exercice :  
33

Date de publication en ligne :  
12/04/2024

#### Ont donné procuration :

Monsieur Pascal BERTRAND à Madame Catherine CHALAYE, Madame Corinne GONCALVES à Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Monsieur Rachid ANBAR à Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Laurent WAUQUIEZ à Madame Caroline BARRE, Monsieur Baptiste MASSIN à Monsieur Quentin PETIT, Madame Aurélie CHAMBON à Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS

#### Absent(e)s :

Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Philippe RIBEYRE, Madame Ginette VINCENT, Monsieur Roland LONJON

Secrétaire de séance : Maryline BRUN

La séance a été levée à : 23H59

Rédacteur : Orane LELEUX Aménagement de l'espace - Urbanisme

**Objet** : NPNRU du Val-Vert - Gymnase : avenant n°1 au lot 13 - carrelage - faïence

Rapporteur : Jean-François EXBRAYAT

Dans le cadre du programme de renouvellement urbain du quartier du Val-Vert, la Ville a, par délibération du 19 décembre 2022, retenu les entreprises pour la démolition / reconstruction du gymnase du quartier du Val-Vert.

Les travaux de gros œuvre sont terminés et ceux du second œuvre en cours. Un avenant au lot n°13 – CARRELAGE/FAÏENCES dont le titulaire est la SARL ASTRUC doit être conclu pour permettre des adaptations de chantier dans les douches des vestiaires ainsi que dans les locaux techniques.

Les formes de pentes dans les locaux techniques et humides doivent être modifiées de sorte que le support réponde aux tolérances fixées par le DTU (document Technique Unifié) pour la pose d'un revêtement de sol de type carrelage grès cérame.

De plus, le marché initial prévoyait la mise en place de siphons de sols, or cette solution n'est pas la plus opérante ni en termes de pérennité ni d'entretien. Il convient de les remplacer par des caniveaux.

L'avenant correspondant s'élève à 8 579,70 € HT, soit 21,45 % du montant du marché initial. Dans ce cadre, conformément à l'article L.1414 du CGCT (Code Général des Collectivités Territoriales), la CAO (Commission d'Appel d'Offres) de la Ville s'est réunie le 19 mars 2024 pour donner un avis sur le projet d'avenant.

Compte tenu de l'avis favorable émis par la CAO de la Ville qui s'est tenue le 19 mars 2024,

A reçu un avis favorable en Commission Finances - Travaux du 02/04/2024

A reçu un avis favorable en Commission Urbanisme du 26/03/2024

Le Conseil Municipal :

- AUTORISE la SPL du Velay, mandataire de la Ville, à signer l'avenant n°1 au lot 13 : carrelage faïence.

Pour le Maire empêché,  
Caroline BARRE  
Adjointe au Maire

**VOTE : UNANIMITÉ**

Signé le 10 avril 2024,  
Le Secrétaire de séance,  
BRUN Maryline,  
Conseillère municipale.

Fait au Puy-en-Velay, le mercredi 10 avril  
2024